

PRATIQUES ET PROCÉDURES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE POUR SIGNALER UNE URGENCE À L'UNIVERSITÉ DE HEARST AU CAMPUS DE HEARST

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préambule

L'Université s'engage à protéger, dans la mesure du possible, la santé et la sécurité de sa communauté universitaire en cas d'urgence impliquant une personne violente et armée ou d'une situation menaçante liée à l'environnement. Les présentes procédures énoncent des mesures à suivre pour signaler une urgence à l'Université de Hearst. Ces procédures s'adressent au personnel seulement.

Procédures à suivre

Si vous êtes témoin d'une situation d'urgence impliquant une **personne violente et armée**, appliquez la procédure suivante :

- S'il est sécuritaire de le faire, signalez, au moyen de l'interphone, la situation d'urgence en donnant un ordre de confinement barricadé (*lockdown*) :
 - **Décrochez** un téléphone de l'établissement.
 - **Composez le 8**, pour avoir accès à la ligne.
 - **Composez le 4**.
 - Dicte : « **Confinement barricadé (*lockdown*), confinement barricadé (*lockdown*). Rendez-vous immédiatement à l'endroit le plus sécuritaire et verrouillez les portes.** »
 - **Composez ensuite le 911** et donner autant de renseignements que possible sur la personne violente et armée (allure, vêtements, direction de son déplacement, etc.)
- S'il ne vous est pas possible de signaler l'urgence au moyen de l'interphone, composez le **911**, dès qu'il est sécuritaire de le faire, et donnez autant de renseignements que possible sur la personne violente et armée (allure, vêtements, direction de son déplacement, etc.)

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 372-1781

Campus de Kapuskasing

75, rue Queen
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5
705 335-2626

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8
705 267-2144

1 800 877-1781
info@uhearst.ca
uhearst.ca

Si on vous informe d'une situation d'urgence impliquant une **situation dangereuse se déroulant à l'extérieur des locaux** de l'Université (confinement pour sécurité), comme un confinement barricadé (*lockdown*) dans les écoles avoisinantes, appliquez la procédure suivante :

- Composez le **705 362-2819 (Chantal Pelletier)**, le **705 372-3872 (Julie Cheff)** ou le **705 362-3329 (Pauline Lavoie)** et donnez le plus de détails possibles quant à l'urgence en cause pour que les personnes en autorité à l'Université puissent signaler le confinement pour sécurité.
- Par l'entremise de l'interphone, le message suivant sera transmis :
« **Confinement pour sécurité (*hold and secure*), confinement pour sécurité (*hold and secure*). Demeurez à l'intérieur de l'établissement jusqu'à nouvel ordre.** »

Si vous êtes témoin d'une **situation d'urgence environnementale** tel qu'un déversement de produits chimiques ou une fuite de gaz, appliquez la procédure suivante :

- Composez le **705 372-5906 (Mario St-Pierre)**, **705 362-2819 (Chantal Pelletier)**, ou le **705 362-3329 (Pauline Lavoie)** et donnez le plus de détails possibles quant à l'urgence en cause pour que les personnes en autorité à l'Université puissent évaluer l'étendue des dégâts.
- Si, après l'évaluation, ces personnes estiment que l'accident met en danger la santé et la sécurité des gens, elles signaleront par l'interphone les procédures à suivre. Par exemple : « **Confinement pour urgence environnementale, confinement pour urgence environnementale.** [À préciser de quel danger il s'agit, par exemple, un déversement de produits chimiques.] **Demeurez à l'intérieur de l'établissement jusqu'à nouvel ordre.** »